Ventes Pour Taxes d'Etat
— DE —
PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour ou laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est assise, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à onze heures a. m. SAMEDI, le 28ème jour de Février, A. D. 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes imposées dans les années 1881 et 1882, ensemble avec les intérêts ci-dessus, d'icelles jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes en sus de un pour cent par mois jusqu'à paiement, ainsi que tous les frais et dépens. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, du montant des taxes dues par chacun par l'encouragement de la dite année, et les propriétés immeubles assujetis à chacun pour être offertes en vente comme suit.

GUINDON, ANN—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1087 borné par les rues Lagarpinière, Onzaga, Johnson et Galvez, le dit lot mesure 30 pieds de front à la dite Lagarpinière sur une profondeur de 110 pieds.

GUIROT, SCD. JNO. B.—
Taxe de 1882, montant à.....$24
Taxe de 1883, montant à.....24
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lagarpinière, Onzaga, Johnson et Galvez, le dit lot mesure 30 pieds de front à la dite Lagarpinière sur une profondeur de 110 pieds.

GUERIN, ANGELE—
Taxe de 1882, montant à.....$24
Taxe de 1883, montant à.....24
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Victor et Magistral, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1489, le dit lot No. 7 mesure 45 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds.

GUERIN, ANGELE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Victor et Magistral, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1489, le dit lot No. 7 mesure 45 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds.

GUINON E. ET F. ROMAINE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 60
Taxe de 1883, montant à.....1 60
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, vers le lac.

GUIRIM, VVE PETER—
Taxe de 1882, montant à.....$9 00
Taxe de 1883, montant à.....9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Warren, Havane White et Pauline, le dit lot No. 7564 mesure 110 pieds de face à la rue Warren sur une profondeur de 120 pieds.

GUIBILATE, JULES—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1626 borné par les rues Français et Pelopidas, les dits lots ont ensemble 50 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 124 pieds.

GUIBILATE, JULES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 3022 borné par les Champs Elysées et les rues Marigny d'Aigodins et Livingston, mesurant 100 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 141 pieds.

GUION, E.—
Taxe de 1882, montant à.....$4
Taxe de 1883, montant à.....4
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peintures, Arts, Loi et la Promenade Florida, le dit Ilet No. 1691 mesure 300 pieds de face à la rue Peintures sur une profondeur de 119 pieds.

GUIDER, VVE W.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Gloucet, Chartres et Royale, désigné comme lot No. 40 de l'Ilet No. 1487, le dit lot No. 40 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 60 pieds.

GUNTHER, DAVID—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Andry, Kyans et Dauphine, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 268, le dit lot No. 14 mesure 27 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 115 pieds.

GUICHARD, E. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Clouet, Dauphine, Bourgogne et Kempards, désignés comme les Nos. 18 à 14 de l'Ilet No. 202, les dits lots Nos. 13 à 14 mesurent 100 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 120 pieds.

GUELLOTTE, J. V.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frédéric, Piste, Bourgogne et Reconporte, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 2260, le dit lot No. 6 mesure 71 pieds de face à la rue Frédéric sur une profondeur de 60 pieds.

GUICHARD, E. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Andry, Kyans et Dauphine, désignés comme lot No. 16 de l'Ilet No. 268, le dit lot No. 16 mesure 27 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 115 pieds.

GUILLAUME, A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Kerlero, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 2260, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 120 pieds.

GUILLAUME, A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Kerlero, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 2260, le dit lot No. 6 mesure 71 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 60 pieds.

GUICHARD, E. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Andry, Kyans et Dauphine, désignés comme lot No. 40 de l'Ilet No. 268, le dit lot No. 40 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 115 pieds.

GUILLAUME, A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Kerlero, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 2260, le dit lot No. 6 mesure 71 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 60 pieds.

GUICHARD, E. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Andry, Kyans et Dauphine, désignés comme lot No. 40 de l'Ilet No. 268, le dit lot No. 40 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 115 pieds.

GUERIN, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Maza, Kempards, St. Claude et Bartholomy, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 1035, les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 95 pieds de face à la rue Maza sur une profondeur de 110 pieds, formant l'encoignure des rues Maza et Kempards.

GUERIN, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Maza, Kempards, St. Claude et Bartholomy, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 1035, les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 95 pieds de face à la rue Maza sur une profondeur de 110 pieds, formant l'encoignure des rues Maza et Kempards.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Roman, Urquhart et Piété, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 32 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 32 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 33 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 33 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 34 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 35 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 35 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 36 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 36 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 37 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 37 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 38 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 38 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 39 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 39 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 40 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 40 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 41 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 41 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 42 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 42 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 43 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 43 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 44 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 45 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 45 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 46 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 46 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 47 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 47 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 48 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 48 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 49 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 49 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 50 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 50 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 51 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 51 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 52 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 52 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 53 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 53 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 54 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 54 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 55 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 55 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 56 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 56 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 57 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 57 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 58 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 58 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 59 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 59 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Bayou, Pauger et Piété, désigné comme lot No. 60 de l'Ilet No. 1267, le dit lot No. 60 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

GUYOL, MLLE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré,